

ture) devait être remplacé au premier de juillet on lui a permis de placer temporairement le bureau chez son premier voisin M. Eméride Girard.

Je puis ajouter qu'une copie de votre lettre ainsi qu'une copie de la pétition que vous avez transmises vont être envoyées à la Commission du Service civil qui est maintenant en charge de toutes ces nominations.

Votre tout dévoué,

Robert Fowler,
Sous-ministre adjoint.

Monsieur E. Savard, M.P.,
Chicoutimi.

Avec les requêtes qui étaient devant le ministre des Postes, qui ont été envoyées à la commission du service civil, les citoyens de Saint-Gédéon avaient raison de croire que leur désir serait respecté et que l'on ne nommerait pas le seul homme auquel ils avaient objection. Ce n'est pas monsieur l'Orateur, parce que c'est le fils de M. Girard que les gens s'opposaient à sa nomination, c'est parce qu'ils le savaient non qualifié pour tenir le bureau de poste, quoique la position de maître de poste dans ces petites municipalités ne demande pas une compétence extraordinaire. Mais, enfin, c'est le seul citoyen contre lequel toute la population de Saint-Gédéon était opposée. Nous avons raison de croire, donc, que ce monsieur Girard ne serait pas nommé. Cependant, malgré les demandes que nous avons faites, c'est lui qui a été nommé. et il a été nommé, paraît-il, non par la commission du service civil, mais par l'assistant inspecteur des postes, M. Larue, de Québec. C'est M. Larue lui-même qui me l'a déclaré; et il m'a dit avoir fait cette nomination dans le cours du mois d'octobre et qu'il n'avait jamais entendu parler de la requête que les citoyens de Saint-Gédéon avaient envoyée à Ottawa.

Comment cela se fait-il, monsieur l'Orateur? Par quelle influence ce M. Girard a-t-il été nommé maître de poste de Saint-Gédéon? Ça n'est pas par l'honorable ministre des Postes qui déclare qu'il a tout remis entre les mains de la Commission du service civil. Maintenant, la Commission du service civil n'est pas intervenue dans la nomination, d'après M. Larue, puisque c'est ce M. Larue lui-même qui a fait cette nomination.

Eh bien, je prétends que le patronage existe comme il existait autrefois et que c'est dû à l'influence de M. Girard, ancien député de Chicoutimi, si son fils a été nommé maître de poste de la paroisse de Saint-Gédéon.

Je dirai un mot, monsieur l'Orateur, des soldats qui sont de retour de la guerre

C'est incontestable, tout le monde est d'accord sur ce sujet, tout le monde veut que ces gens soient aussi bien traités qu'il y a moyen de le faire. Cependant, le sont-ils, traités tel qu'ils devraient l'être? Je dis non, monsieur.

Je n'ai pas un grand nombre de cas dans ma circonscription, mais je puis vous citer le cas d'un jeune Lachance, jeune sous-lieutenant qui est revenu réformé du front et qui, depuis au delà d'un an, cherche à obtenir une position du gouvernement sans pouvoir y réussir. J'ai écrit moi-même à la Commission du service civil, pour lui On lui a envoyé des formules à remplir. Il a rempli ces blancs mais il n'en a pas entendu parler depuis.

Enfin, quant à cela, j'espère que le Gouvernement prendra les moyens de bien traiter ces braves, qui le méritent incontestablement.

Maintenant, si les soldats de retour du front méritent d'être bien traités, ceux qui sont ici ne méritent pas que le Gouvernement fasse des injustices.

La population de la côte nord du Saint-Laurent, depuis Tadoussac jusqu'aux confins du Labrador a été pendant tout le cours de l'hiver sans communications avec le reste du monde, et je dis que cela est dû à une injustice de la part du Gouvernement. Depuis un bon nombre d'années le gouvernement de sir Wilfrid Laurier avait accordé un subside de quelques milliers de piastres pour faire le service entre Tadoussac et la baie Sainte-Catherine. C'est le seul moyen de communication que toute la population du Saguenay peut avoir avec le reste du pays.

L'année dernière l'honorable ministre du Commerce (sir G. Foster) a retranché ce subside. J'ai fait mon possible depuis l'été dernier pour obtenir du Gouvernement l'argent nécessaire pour avoir un bateau afin de continuer ce service, mais malgré tous mes efforts je n'ai réussi à rien et, cependant, je m'étais adressé au très honorable sir Wilfrid Laurier, afin qu'il me vienne en aide en cette circonstance, parce que je comprenais toute l'urgence qu'il y avait de donner à cette brave population de la côte du nord les moyens de communiquer avec le reste du pays.

Sir Wilfrid Laurier m'avait remis une lettre dont je vais donner lecture, en anglais, et je vous prie d'être indulgent, monsieur l'Orateur, pour ma prononciation. Cette lettre était adressée au sous-ministre du Commerce, parce que le ministre était parti pour l'Europe avec le premier ministre: